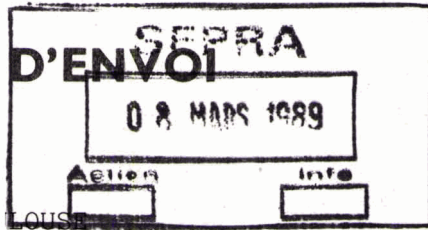


BORDEREAU



adressé à
GEPAN
CENTRE SPATIAL DE

N° 126/DEF/EMAA/BPRO/ESP

le 2 MARS 1989

RO 10

Numéro des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
	- PV n° 1189/88 du 23 janvier 1989 concernant la découverte d'un objet de provenance et d'origine inconnue, au lieu-dit " , commune de le 22 décembre 88.	1	"Pour attributions" 89307094
	- PV n° 37/89 du 7 février 1989, concernant l'observation d'un OVNI à le 27 janvier 1989.	1	89307095
	- PV n° 54/89 du 7 février 1989, concernant l'observation d'un OVNI à le 27 janvier 1989.	1	89307096
	- PV n° 85/89 du 10 février 1989 concernant l'observation d'un OVNI, au le 6 février 1989.	1	89307097 Le Chef du Bureau de prospective et de recherche opérationnelle de l'E.M.A.A.
	TOTAL.....	4	Le Colonel D

COMPAGNIE **XXXXXXXX**

CONSTITUANT AVEC LES PIECES
QU'IL ENUMERE LA PROCEDURE
ENREGISTREE A L'UNITE SOUS LE
NUMERO INDIQUE CI-CONTRE

UNITE (CLAIR)

- B.T

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

- P.V N° 85 / 1989

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PERIODE)

- 5 Février 1989

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CANTON, DEPARTEMENT)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)

F. D. épouse S.

OBJET DE LA PROCEDURE

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON-IDENTIFIE

ENQUETE

- PRELIMINAIRE
- FLAGRANT DELIT
- COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

BOULET(S)

INVENTAIRE JOINT

NUMERO ORDRE	DESIGNATION DES PIECES
1	- Procés-verbal de synthèse.
2	- Procés-verbal d'audition de témoin F. D. épouse S.
3	- Représentation de l'objet non identifié dessiné par le témoin.
4	- Coupures de presse

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DEPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINAIRES

- 1 M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
- 1 Mr le Préfet
- 2 A la Direction Générale de la Gendarmerie (VH) (SDOE/DO/INS).
- 1 Mr. le Général Commandant la Région Aérienne-Division Opération
- 1 AUX ARCHIVES Section Défense Aérienne (VH)

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE

LE

COMPAGNIE OUBSKADDOX

JE

307097

UNITE - B.T

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITE - 02155 PROCÈS-VERBAL N° - P.V N° 85 / 1989

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON-IDENTIFIÉ A PROXIMITÉ DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE

NOUS SOUSSIGNÉ(S) B, B, M.D.L.Chef, Officier de Police Judiciaire S, T, Gendarme, Agent de Police Judiciaire VU L'ES ARTICLE(S) 16 à 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR neuf février mil neuf cent quatre vingt neuf à huit heures, madame S née P, D, nous fait le récit d'un phénomène qu'elle a vécu le lundi 6 février 1989.

LES FAITS

P, D, épouse S, est secrétaire de Mairie dans les communes de et . A l'issue d'une réunion du Conseil Municipal à elle rejoint son domicile : "La Brigade de Gendarmerie de

A 23 heures 25, arrivée dans la cour de la caserne, elle place son véhicule face au portail du garage personnel. Elle descend pour ouvrir le portail et lorsqu'elle reprend place dans le véhicule se produit un étrange phénomène hors du commun.

Un nombre incalculable de flashes déferlent sur l'ensemble de la cour et ce à une rapidité surprenante. Cette lumière bleutée semble émise d'un stroboscope. Soudain ces flashes se stabilisent et une lumière blanche légèrement colorée de bleu enveloppe la voiture.

Stupéfaite, elle n'a aucune réaction. Au bout d'un moment la lumière disparaît totalement et brusquement.

Le témoin cherche à savoir d'où provient cette clarté intense, irrégulière, mais non agressive.

Elle tourne le regard côté route (Ouest) et aperçoit un objet immobile dans le ciel à une distance qu'elle qualifie de proche. Il a la forme d'une cacahouète, composé de deux masses reliées, dont le pourtour est éclairé d'une lumière blanche. La superficie de cet objet correspond à la valeur de deux véhicules.

A peine le témoin pose-t-il le regard sur cet objet bizarre que celui-ci se soustrait à une vitesse vertigineuse sans émettre le moindre bruit et sans laisser de trace

P, D, épouse S, regagne son appartement en courant, apeurée elle fait part de l'expérience vécue à son mari.

.../... n° 2

DESTINATAIRES

VOIR B.E.

DATE DE CLOTURE LE 10 février 1989

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE

AUX ARCHIVES

SIGNATURE ET CACHET

MESURES PRISES

- Le 7 février 1989, en service de surveillance générale, nous effectuons le même itinéraire, dans le même créneau horaire. Rien ne se produit.

- Suite au consentement du témoin, par message n° 72/2 du 9.02.1989 relatant les faits, nous rendons compte à nos supérieurs.

- Le groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés à TOULOUSE 91 a été informé par téléphone le 9 février 1989 à 9 heures 49.

ENQUETE

- Le Gendarme S, averti par son épouse, constate que les faits portés à sa connaissance ont totalement disparu.

- Ce Militaire informe le Commandant de brigade en fin de matinée le 7 février 1989 et à la demande de son épouse il désire à ce que d'autres témoignages viennent conforter les dires non mis en doute pour établir une procédure.

- Le mercredi 8 février 1989 en fin de soirée, à la lecture d'un quotidien régional, il s'avère qu'un article relate que plusieurs personnes ont été témoins de la même apparition, deux agriculteurs et neuf personnes dans la région de

- Le témoin se trouve soulagé par ces témoignages qui confortent ses dires et consent à ce que les faits qu'elle a vécu soient portés à la connaissance des Autorités.

- Nous contactons des habitants de mais aucun témoignage supplémentaire n'est recueilli.

- Par contre, les Gendarmes A et T et le Gendarme Auxiliaire R de la brigade de Gendarmerie de, de retour d'un transfèrement, circulant en direction de et se trouvant à ont constaté le 6 février 1989 à 23 heures 17 qu'un flash bleuté a éclairé tout le ciel pour faire place à une lumière blanche et ce en direction du

- Il est à noter qu'aucune trace, aucun élément n'est découvert le matin du 7 février 1989 à l'examen approfondi de la cour de la brigade et des environs. La voiture utilisée par madame S ne présente aucune anomalie. Le témoin n'a rien ressenti physiquement mis à part une grande peur suivie de maux de tête. Aucune odeur particulière n'a été décelée.

CONDITIONS ET OBSERVATIONS

- Temps clair, ciel dégagé, absence de vent.

- Madame S est de nature calme, posée et très discrète, elle ne s'intéresse pas à ces phénomènes. On ne peut que porter crédit à ces déclarations.

Le plus l'état dans lequel elle s'est présentée au domicile confirme qu'elle venait d'être témoin d'une étrange et inquiétante apparition. (état de panique indescriptible)

- Les deux jours suivant elle se plaint de maux de tête et d'insomnies provenant vraisemblablement de la peur.

CONCLUSION

De l'enquête effectuée, il apparait qu'un phénomène hors du commun s'est produit à hauteur de la brigade de gendarmerie de le 6 février 1989, vers 25 heures 25.

La présence de l'objet volant non identifié stabilisé dans les airs écarte le phénomène naturel. Les sentiments du témoin confortent cette thèse.

Le changement de luminosité, les flashes qui semblent chercher, la lumière blanche enveloppant le véhicule, cet ensemble de faits nous laisse croire qu'une recherche a été effectuée dans un but d'observation.

La vitesse de l'objet qui aurait été vu à 25 heures 25 à , et à 25 heures 30 à , s'il s'agit bien du même objet, l'absence de bruit et de trace de propulsion, démontrent que cet appareil ne peut être comparé à un aéronef ou engin spatial connu.

Fait et clos à

le 10 février 1989.

-----=====OOOO-----

Le M.D.L. Chef B
G.P.J.

Le Gendarme S.
A.P.J.

89307097/1

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour neuf février mil neuf cent quatre vingt neuf à huit heures, au bureau de l'unité

Nous soussigné(s) B , B , MDL Chef, officier de police judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

P D épouse S.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F.

FILIAISON

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

Mariée

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

domicilié Brigade de Gendarmerie de qui nous déclare :

***** Le lundi 6 février 1989 à 20 heures 20, j'ai quitté mon domicile le à afin de me rendre sur mon lieu de travail à la mairie de pour assister à une réunion du conseil municipal. -----

***** A la fin de celle-ci, j'ai regagné mon domicile en empruntant le C.D. , route reliant à . Sur le trajet je n'ai rien remarqué d'anormal. Le ciel était très clair et parsemé d'étoiles. -----

***** Vers 23 heures 25, j'arrive dans la cour de la brigade de , côté garages. J'arrête mon véhicule juste devant la porte de celui qui nous est attribué. Je sors pour ouvrir la porte et remonte dans ma voiture. A peine avais-je fermé la portière que des lueurs commencèrent à silloner le ciel. Je tourne la tête vers l'horizon pensant qu'un orage se préparait et que ces lueurs provenaient d'un éclair. C'est ainsi que j'aperçois au niveau de la route un éclair prolongé déversant des lueurs bleues dans la cour. La maison d'habitation implantée en face prend également un aspect bleuté. -----

***** Ces lueurs changent ensuite de formes et se manifestent avec une telle rapidité que j'ai l'impression que des centaines de flashes se déclenchent en même temps. Cela ressemble aux lumières émises par un stroboscope. La teinte bleutée est toujours dominante. -----

***** Les lueurs s'arrêtent enfin de sillonner la cour et laisse la place à une énorme lumière stable presque blanche mais gardant néanmoins une légère coloration bleuâtre. A ce moment-là, la voiture est littéralement prise, enrobée dans ce faisceau. Il s'agit d'une lumière intense mais très douce, non aveuglante et non agressive. Tout cela paraît irréel. -----

***** Elle disparaît d'un seul coup sans laisser de traînée, plongeant ainsi la cour dans une obscurité complète. -----

----- La personne entendue ----- L'O.P.J. -----

***** Je dépose à peine le regard et j'aperçois à une distance que
 " je ne peux évaluer mais qui me semble proche, juste au-dessus de la
 " route un objet de forme allongé, placé horizontalement, immobile,
 " ressemblant à une grosse cacahouète. En effet il s'agissait de deux
 " anneaux emboîtés l'un dans l'autre dont la grosseur pourrait corres-
 " pondre à deux voitures. -----

***** Cet objet dont le centre est noir est entouré d'une large frange
 " lumineuse d'un blanc très vif, très intense, se resserrant au milieu
 " et de chaque côté. -----

***** Je ne peux observer cet objet très longtemps car, à peine le
 " regard posé dessus, celui-ci disparaît en moins d'une fraction de
 " seconde en direction du me semble-t-il et ce à une allure
 " incroyable, phénoménale. -----

***** J'ai ensuite rentré la voiture dans le garage et je me demandais
 " ce qui m'arrivait. Prise de panique j'ai couru jusqu'à chez moi.
 " Arrivée, j'ai réalisé enfin que je venais d'être témoin d'un
 " phénomène extraordinaire, inexplicable. -----

***** Je ne peux préciser ce n de temps je suis restée dans la
 " voiture à regarder et à être envahie par cette lumière qui m'a
 " semblé être d'une autre dimension, inhumaine. Cela paru très long
 " mais je ne peux en dire plus. -----

***** En analysant le problème, il m'a semblé, dans un premier temps
 " avoir été recherchée par ces étranges lueurs, ensuite j'ai été observé
 " vée au travers de cette lumière. C'est ce que je ressens. -----

***** Je n'ai absolument rien ressenti physiquement, je suis simple-
 " ment restée immobile, figée pendant toute la durée de ce phénomène,
 " et ce jusqu'à ce que l'objet disparaisse. Celui-ci était immobile
 " dans le ciel et est parti à une vitesse fulgurante. Je n'ai entendue
 " aucun bruit particulier, ni en sortant au départ pour ouvrir la porte
 " du garage ni lorsque j'étais à l'intérieur de la voiture. Il faut
 " dire que le moteur tournait normalement, il ne s'est pas arrêté
 " pas plus que les phares et la radio qui étaient allumés. -----

***** J'ai expliqué la situation à mon mari dès mon arrivée dans
 " l'appartement mais il n'y avait plus rien. Le phénomène avait
 " disparu. -----

***** J'ai été victime d'une peur indescriptible surtout après
 " avoir vécu ce phénomène car sur le moment j'étais plutôt stupéfaite.

***** J'étais plutôt une personne qui disait : " il faut le voir pour
 " le croire" maintenant j'y crois. -----

***** Je signale à toutes fins utiles, que je suis aucun traitement
 " médical, que je ne bois pas d'alcool et que je souffre d'aucun
 " trouble. -----

----- Le 9 février 1989 à 8 heures 30 -----

----- Lecture faite par moi des renseignements d'etat civil et de
 la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y
 ajouter ou à y retrancher. -----

----- La personne entendue -----L.O.P.J. -----

P.v n°: 85/1989

b.t:

**objet volant non-identifié
dessiné par le témoin**

89307097

POURTOUR = Lumière blanche

INTERIEUR DE L'OBJET = NOIR

Piece n°: 3

articles de presse venant conforter les dires du témoin

89307097

Ont-ils vu un Ovni ?

Un bien étrange phénomène a été observé dans la soirée de lundi. Une longue traînée de lumière apparaît dans le paysage comme en plein jour... Puis la forme d'un ballon de rugby, instant suspendu dans le ciel.

Neuf personnes ont rapporté cette étrange vision dans la région de...

Un autre observateur s'est signalé du côté de... à la même heure.

D'autre part, cinq minutes plus tôt, c'est-à-dire vers 22 h 30, dans... cette étrange lueur, de même qu'un agriculteur du côté de... qui gagnait sa ferme sur son tracteur.

Le Centre d'étude des phénomènes de retombées atmosphériques de Toulouse a noté de nombreuses chutes de satellites.

QUOTIDIEN "

" du 8 Février 1989

QUOTIDIEN "
du 9 Février 1989

OVNI

Un objet volant non identifié a été vu par plusieurs personnes au cours de la nuit de lundi à mardi dans la région de...

Alors qu'il rentrait à son domicile en voiture en compagnie de sa femme et de son fils vers 23 h 00, A... R... a ainsi brusquement été aveuglé par une lumière vive, phénomène également aperçu par plusieurs autres habitants de la région. Au CNES de Toulouse on estime qu'il pourrait s'agir de la rentrée dans l'atmosphère d'un satellite, d'une fusée ou encore d'un météoroïde.